PLAN LOCAL d'URBANISME PLU approuvé



Commune de Brunstatt-Didenheim

BRUNSTATT

4.2. Notice réseaux d'eau, d'assainissement et élimination des déchets

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 22 mars 2018 par délibération du conseil) municipal.





I. L'alimentation en eau potable

La ville de Mulhouse gère la production et la préservation de l'eau distribuée (8 puits de captage, 14 réservoirs) dans une dizaine de communes, dont Brunstatt.

Puisée dans la nappe phréatique de la Doller, l'eau suit un parcours durant lequel elle est filtrée naturellement, ce qui permet la plupart du temps de ne subir aucun traitement de la source au robinet.

Des dispositifs de désinfection (dioxyde de chlore) sont susceptibles d'être mis en œuvre sur une courte période en cas de besoin.

Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, aux réservoirs et sur le réseau de distribution.

Le barrage de Michelbach permet de stocker 7 200 000 m³ d'eau : cette réserve d'eau permet d'assurer le niveau d'eau de la nappe phréatique de la Doller en période creuse.

La ressource est bien protégée des apports en nitrates, certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

L'eau produite et distribuée par la ville de Mulhouse est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Elle est considérée comme douce (avec un TH, Titre Hydrotimétrique, de 11.2°f en 2014), donc peu calcaire, et équilibrée : avec un pH (potentiel Hydrogène) moyen de 6,9, elle se situe à la limite entre acidité et basicité.

La référence de qualité du pH est de 6,5 à 9.

Le titre hydrotimétrique (TH), ou dureté de l'eau, est l'indicateur de la minéralisation de l'eau ; pour les valeurs de 7 à 15, l'eau est plutôt douce.

La dureté est surtout due aux ions calcium et magnésium.

La dureté d'une eau est sans conséquence sur la santé humaine ; le calcium et le magnésium sont des constituants majeurs de l'organisme.

Une eau dure présente des inconvénients d'ordre domestique en raison de la précipitation du calcaire (carbonate de calcium).

En outre, le calcaire diminue l'efficacité des détergents et a des effets sur les métaux canalisations de transport.

I.I. Les eaux usées

La gestion des eaux usées est assurée par le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de l'agglomération mulhousienne.

Il récolte les eaux polluées et les traite avant de les rejeter dans le milieu naturel, le grand canal d'Alsace.

La station d'épuration de Sausheim a été rénovée et modernisée pour mieux traiter l'azote et le phosphore et assainir un volume plus important.

Elle traite les eaux usées d'une quinzaine de communes, dont Brunstatt, et du Syndicat mixte d'assainissement de la Basse Vallée de la Doller.

En 2013, le volume traité a été de 25 439 810 m³, et 20 430 tonnes de boues ont été produites.

La filière de valorisation de ces boues est l'incinération conjointe avec les résidus urbains à l'usine à Sausheim.

Le rendement épuratoire est de 85 à 95 % selon le paramètre étudié.

Pour remédier aux ruissellements et coulées de boues, un vaste programme de travaux et d'aménagement des bassins versants ruraux, en amont des réseaux de collecte, a été mené.

Il s'agit de pallier aux problèmes d'inondations et coulées de boue auxquels sont exposées de nombreuses communes.

Brunstatt a été une des communes concernées par ces travaux d'aménagement, elle dispose désormais de 5 bassins de rétention : rue de la chasse (2 200 m³), Igeltal (12 000 m³), route de Bruebach (80 000 m³), rue j.Koelbert (1000m²) et rue des Mélèzes (700m²). Un ouvrage a été réalisé (casier de 120000m²) pour absorber les crues de l'III (am Kaehrlisweg in Winkel). Le Muehlkanal a été réouvert à hauteur de la rue de Soleure.

I.2. Les déchets

La communauté d'agglomération assure la valorisation des déchets (recyclage) ou leur élimination (incinération).

La collecte en porte-à-porte se fait pour les ordures ménagères résiduelles, alors que la région mulhousienne a en charge les collectes selectives et le traitement des déchets.

La collecte du verre, notamment, se fait par en apport volontaire sur 2 sites (parkings supermarchés).

Il existe une déchetterie rue de la libération à Brunstatt, et une autre rue du Hasenrain à Mulhouse.

Ils sont ensuite compactés et transformés en balles avant de rejoindre les filières de recyclage.

Les métaux ferreux et non ferreux, contenus dans les ordures ménagères, sont envoyés à l'usine d'incinération de Sausheim, et triés avant incinération (en retirant le plus gros).

Après incinération, les métaux restants sont retirés des cendres, grâce à un crible, un aimant et un équipement dit courant de Foucault qui permet de trier les particules non ferreuses telles que le cuivre. l'aluminium ou le laiton.

Les métaux récupérés sont ensuite expédiés vers les filières de recyclage.

L'énergie libérée par l'incinération des déchets permet de valoriser les ordures ménagères sous forme d'électricité et de vapeur.

